

**Lurelu**



## Aux membres de Communication-Jeunesse

Daniel Sernine

---

Volume 40, numéro 2, automne 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/86049ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

Association Lurelu

### ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer ce document

Sernine, D. (2017). Aux membres de Communication-Jeunesse. *Lurelu*, 40(2), 5-5.

## Aux membres de Communication-Jeunesse



5

Pendant quarante ans, les membres de Communication-Jeunesse ont reçu la revue *Lurelu*, au nombre des avantages auxquels leur donnait droit leur cotisation annuelle. Pour remplir cette obligation, l'organisme achetait, à chaque parution, une part du tirage de la revue. CJ payait les exemplaires à moitié prix, et les postait elle-même à ses membres. Cela se faisait généralement sans heurts, à tel point qu'encore récemment, des lecteurs distraits croyaient que la revue était produite par Communication-Jeunesse. (Pour mémoire, *Lurelu* est une entité juridique distincte depuis 1980.) La revue que vous avez entre les mains est la dernière à vous parvenir en vertu de cet arrangement.

À l'hiver 2017, le conseil d'administration de Communication-Jeunesse a décidé de mettre fin à cette pratique, ce dont la directrice générale, M<sup>me</sup> France Desmarais, nous a informés fin mars. Dix jours plus tard, *Lurelu* faisait au conseil d'administration de CJ une proposition qui aurait épargné à l'organisme 3000 \$ annuellement. (Il faut savoir que CJ envoie les revues à ses membres au tarif postal de première classe, alors que *Lurelu* dispose du tarif «Poste publication» pour desservir ses propres abonnés – à moitié prix, pour résumer un calcul complexe.) Le CA de l'organisme a décliné notre offre, et il est apparu clairement, à l'assemblée générale annuelle de juin, qu'il n'y avait pas d'enjeu budgétaire à cette décision : le surplus de CJ pour l'année 2016-2017 était de 37 700 \$, s'ajoutant à celui de près de 19 000 \$ l'année précédente.

La réaction des membres présents à l'assemblée annuelle de Communication-Jeunesse n'a probablement pas été celle attendue par le CA : les membres ont, à l'unanimité, demandé que CJ continue d'offrir à ses adhérents, lors du renouvellement de cotisation fin 2017, l'option de recevoir *Lurelu*, moyennant un supplément. Au moment où j'écris ces lignes, nous ignorons comment s'articulera cette nouvelle entente. Impossible de spéculer sur ce que vous procurera, tangiblement, la cotisation que vous verserez à CJ en vertu de la nouvelle grille de tarifs. La direction vous aura communiqué ses intentions et ses priorités stratégiques, probablement dans l'envoi qui contient cette revue-ci.

Ce sera à vous, individus ou institutions, de calculer quelle est l'option la plus avantageuse. Notre seule contribution à votre réflexion est de vous rappeler *nos* tarifs d'abonnement, qu'on peut lire sur le coupon ci-dessous. Nos abonnés *directs*, c'est-à-dire ceux qui envoient leur chèque à *Lurelu* pour recevoir la revue dès sa parution trois fois par année, paient seulement 21,75 \$ (plus les taxes). S'ils ou elles choisissent un abonnement de deux ans, ça leur coûte encore moins cher, l'équivalent de 18 \$ dollars par année – taxes en sus, évidemment.

Au nom de toute l'équipe de *Lurelu*, j'exprime le vœu que vous continuiez de recevoir la revue, quelle que soit l'option que vous choisirez. Nos coordonnées figurent à la page sommaire; si vous avez des questions, il nous fera plaisir d'y répondre, d'autant que nous aurons alors sous les yeux un tableau plus complet.

Daniel SERNINE

NOM \_\_\_\_\_  
 INSTITUTION (si c'est une institution qui s'abonne) \_\_\_\_\_  
 ADRESSE \_\_\_\_\_  
 VILLE, PROV. \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
 TÉLÉPHONE OU ADRESSE ÉLECTRONIQUE \_\_\_\_\_

Inclure avec ce coupon un chèque ou un mandat-poste de  
 (taxes incluses) : un an deux ans  
 abonnement au Canada  25 \$  42 \$  
 abonnement à l'étranger  70 \$  125 \$  
 abonnement numérique : [www.sodep.qc.ca](http://www.sodep.qc.ca)

Mon abonnement commencera par le numéro courant  ou le prochain numéro  Reçu requis

### COUPON D'ABONNEMENT

S'il s'agit d'un réabonnement, utilisez plutôt le formulaire détaché que nous vous avons envoyé.

À moins d'indication contraire, nous ferons commencer votre abonnement avec le numéro courant.

Si vous avez besoin d'un reçu, cochez la case de droite.

Expédier le tout à :  
 LURELU  
 4388, rue Saint-Denis  
 bureau 305  
 Montréal (Québec)  
 H2J 2L1